Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 056-215600099-20260428-DELIB2026_36_1-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT

COMMUNE DE BANGOR
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du mardi 28 avril 2026

NOMBRE
DE MEMBRES EN EXERCICE : 15
DE PRESENTS : 13
DE VOTANTS : 15

L'an deux mille vingt-six le vingt-huit avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BANGOR s'est réuni salle du conseil, après convocation légale, sous la présidence de Mme HUCHET Annaïck, Maire.

Date de convocation : 20 avril 2026

Etaient présents : Madame HUCHET Annaïck – Madame Béatrice PHILIPPE - Monsieur SAMZUN Stéphane -Madame Andrée LOREAL – Monsieur Thomas BRON – Monsieur Guillaume DANIC – Madame Myriam BROSSIER – Monsieur Axel SAMZUN – Madame Ninon EMERAUD – Madame Michèle TOURNAY – Monsieur Jean-Pierre PILLIARD – Monsieur Daniel GURIEC- Monsieur Bernard PORTUGAL.

Absents excusés ayant donné procuration :
Monsieur Julien MATSIS à Madame Annaïck HUCHET.
Monsieur Renaud GODEFROY à Monsieur Thomas BRON.

DELIB2026-36
OBJET : DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE

Vu l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de désigner un des membres du conseil municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Myriam BROSSIER se porte candidate.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la nomination de Madame BROSSIER.

Fait et délibéré à Bangor
Le 28 avril 2026
Le Maire
Annaïck HUCHET

MAIRIE de BANGOR (MORBIHAN)